



# togomatin

TOGOMATIN - N° 213 DU 31 AOÛT 2017 / PRIX : 250 FCFA



## Polémique / Marche d'UNIR

# Pourquoi le Premier ministre était en droit d'y prendre le devant

Le premier Ministre Sélom Klassou a activement pris part à la gigantesque marche que son Parti Union pour la République (UNIR) a initiée à Lomé mardi dernier en réponse à l'appel à manifester de plusieurs partis d'opposition. Une erreur, selon certains observateurs. Tandis que d'autres voient en cette présence du Premier Ministre, au milieu de cette marée noire, de manifestants et sympathisants du parti majoritaire, un acte d'un doigté et d'un à-propos remarquables. **P 3**

### INCLUSION SOCIALE



## Assurance en milieu scolaire

# Le gouvernement prend 2 millions d'élèves en couverture sanitaire gratuite

Le gouvernement togolais conduira à partir de la rentrée scolaire 2017-2018, un programme de couverture sanitaire destiné à 2 millions d'élèves qui bénéficieront d'une prise en charge d'assurance gratuite incluant les risques de maladie et responsabilité civile... **P 5**

### DOSSIER

## Patronymes / Noms authentiques Incidences sur le porteur ?



**P 6**

### EDUCATION

## Social La fondation Nana Anè XV « intronise » les meilleurs aux examens nationaux



**P 11**

### EDITORIAL

## Après les rues, l'hémicycle

Ces derniers jours, le fonctionnement politique de notre pays rime avec des manifestations de rue. Le lexique politique connote et dénote de terminologies de défiance et de provocation en tout genre, comme si le terrain d'expression véritable de la politique était la rue. C'est à croire que lorsqu'on aura fini toutes ces démonstrations qui peuvent être de façade en politique, on n'aura plus jamais besoin d'aller se mettre ensemble sous un même toit pour réfléchir, débattre, se tirailler, etc... **P 3**

**LeadershipDay**  
SOFT SKILLS PERSONAL LEADERSHIP BRANDING

**K**  
kund Africa

INSPIRER & TRANSFORMER | Animé par HANANE ANOUA

Lomé | ONOMO | 02 Septembre 2017 | 9 H 00

+228 98 09 00 00 | leadershipday.tg

**tm SOMMAIRE**



Kenya / Après présidentielle 2017

**Espoir pour les recours du candidat Odinga**

**P 4**



Transport aérien

**Ahadu Simachew, nouveau patron de la compagnie Asky**

**P 5**



Infrastructures

**La salle de spectacle de Lomé à rénover**

**P 9**



France

**Retour du Togolais Serge Gakpe en Ligue 1**

**P 10**



Medias

**La HAAC échange avec les médias officiels**

**P 11**



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
 N° TG\_LOM 2015 B 1045  
 BP : 30117 Lomé - Togo  
 Tél : +228 22 25 02 23 /  
 90 15 39 77 / 97 87 12 42  
 Facebook: togomatin  
 E-mail : atogomatin@gmail.com  
 Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège  
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3<sup>e</sup> Mson  
 avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
 Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :  
 Carlos Amevor  
 Françoise Dasilva  
 Freda Sefiamor  
 Rachidou Zakari  
 Alexandre Wémima

Responsable administrative:  
 Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:  
 Dédé Babanawo

Graphiste:  
 Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :  
 Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

**Nation**

**COMMUNIQUE CONJOINT**

**De l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT), de l'Union des Radios et Télévisions Libres (URATEL) et du Syndicat des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT),**

(relatif à l'exposition sur les réseaux sociaux et aux menaces proférées à l'endroit des journalistes).

Depuis quelques jours, des photos-montages de journalistes notamment d'Aimé EKPE, directeur de publication du bimensuel L'Equipe Sportive et président de l'Observatoire Togolais des Médias(OTM), de Crédo TETTEH, directeur de publication de l'hebdomadaire Le Médium, d'Eli GOKA journaliste-animateur à Radio Métropolys et de Firmin TÊKO-AGBO, journaliste chroniqueur circulent sur les réseaux sociaux. Elles sont accompagnées d'injures et plus graves, de menaces d'atteinte à leur intégrité physique et de mort sur leurs personnes. Ces confrères sont indexés, stigmatisés et menacés parce que leurs analyses et commentaires sur la situation sociopolitique dans notre pays, seraient favorables au Gouvernement.

Il y a une semaine, c'est le confrère Joseph GADA, directeur de publication de l'hebdomadaire Economie & Développement qui a été victime d'intimidations et fait l'objet de menaces pour ses positions exprimées lors d'une émission sur Kanal FM.

L'OTM, le CONAPP, l'UJIT, l'URATEL et le SYNJIT sont scandalisés par

ce climat de terreur qu'essaient d'instaurer certains individus pour intimider les journalistes et leur dénier leur droit à la libre expression.

L'OTM, le CONAPP, l'UJIT, l'URATEL et le SYNJIT condamnent avec la dernière rigueur la stigmatisation sur les réseaux sociaux des confrères et la tentative d'entraver la pluralité des opinions dans l'espace public et médiatique de notre pays.

L'OTM, le CONAPP, l'UJIT, l'URATEL et le SYNJIT rappellent que la liberté d'expression est un droit fondamental reconnu par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et consacré par la Constitution togolaise. Nul n'a donc le droit, quelles que soient ses motivations, de tenter par des manœuvres inacceptables, de porter atteinte pilier essentiel de la démocratie.

L'OTM, le CONAPP, l'UJIT, l'URATEL et le SYNJIT mettent en garde les auteurs de ces actes délictueux qu'ils entendent préserver cette diversité et cette pluralité d'opinions qui caractérisent la presse privée togolaise, et se réservent le droit de les poursuivre en justice le cas échéant.

L'OTM, le CONAPP, l'UJIT, l'URATEL et le SYNJIT Interpellent vivement

les autorités afin qu'elles mettent tout en œuvre pour garantir aux journalistes et autres agents de médias, le libre exercice de leur profession.

L'OTM, le CONAPP, l'UJIT, l'URATEL et le SYNJIT appellent l'ensemble du monde médiatique au respect des règles d'éthique et de déontologie ; et à faire preuve de vigilance et d'élan de confraternité dans cette période où certains veulent remettre en cause un droit chèrement acquis, celui de la libre expression.

Fait à Lomé, le 29 août 2017.

**ONT SIGNE :**

Pour l'OTM, le vice-président, Rigobert BASSADOU

Pour le CONAPP, le secrétaire général, Fabrice PETCHEZI

Pour l'UJIT, la secrétaire générale, Patricia ADJISSEKU

Pour l'URATEL, le président, Modeste MESSAVUSSU

Pour le SYNJIT, le secrétaire général, Alphonse LOGO

**Oti / Lutte contre le paludisme 1840 ballots de MILDA réceptionnés**

Un premier lot de 1840 ballots de Moustiquaires Imprégnés d'Insecticide à Longue Durée d'Actions (MILDA) a été réceptionné par la commission technique du Comité Local d'Organisation(CLO) le 23 août 2017 à Mango.

Ce premier lot de moustiquaire est fourni par le ministère de la Santé et de la protection sociale. Ces MILDA sont reçues en attendant les 1273 restants inscrits dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre le paludisme.

Les autorités ont fait savoir à la population que ces moustiquaires ne constituent pas des outils de pêche, ni de jardins mais destinés à lutter contre l'épidémie du paludisme et ses conséquences.

**Cinkassé / Jeunesse L'ONG « 3ASC » contre les grossesses précoces**

L'ONG « 3ASC » à Dapaong a organisé du 21 au 24 août dernier à Cinkassé à l'intention des filles des campagnes de sensibilisation sur les grossesses précoces en milieu scolaire et extra-scolaire. La sensibilisation a pour but de contribuer à la réduction des grossesses précoces et non désirées par un changement de comportement.

Cette campagne fait suite à une enquête selon laquelle, le taux de grossesse précoce au Togo avant 18 ans est de 17, 3 %. Ce constat débouche souvent sur des avortements clandestins avec de graves conséquences. Les organisateurs ont exhorté les filles à comprendre la notion de grossesses précoces, avant de les inviter à l'abstinence et à l'utilisation des méthodes contraceptives.

**Lacs Intempérie et dégâts à Aného**

Une pluie et un vent violent ont ravagé des habitations et une ferme avicole, le 25 août 2017 à Assou-Kondji et Vodougbe, deux quartiers situés à l'ouest de la ville d'Aného.

Selon le bilan, l'on déplore trois blessés à Assou-Kondji et quatre autres à Vodougbe mais aussi des habitations en briques tout comme en banco ainsi qu'une ferme avicole ont été endommagées.

Le préfet des Lacs Datè Bénissan-Tétévi qui a sillonné les localités affectées a consolé les victimes et a conseillé aux victimes de récupérer très rapidement leurs biens et de les mettre en lieux sûrs en attendant la reconstruction de leurs abris.

**Zio Dédékpokpozan célébrée à Tsévié**

Les fils et filles d'Assomé ont célébré la 18ème édition de leur fête traditionnelle Dédékpokpozan, le 26 août dernier, à travers des manifestations culturelles et traditionnelles.

Par cette fête, les populations d'Assomé ont voulu revivre leur histoire, restaurer leur culture et planifier les problèmes de développement dans une atmosphère de retrouvailles. C'est aussi une occasion de faire le bilan du chemin parcouru depuis la 1ère édition et d'identifier les défis à relever.

Le préfet du Zio, Etsè Kodjo a salué cette initiative qui reflète l'originalité identitaire d'Assomé. Il a invité la population à une communion et à l'entente pour l'évolution de toutes les couches du village car la condition favorable au développement est l'union entre les populations.

**Kozah / Transhumance Présentation du bilan à Kara**

Un atelier bilan des activités organisé par le Comité National de la Transhumance (CNT), campagne 2017 s'est déroulé du 24 au 25 août 2017 à Kara.

Les participants que sont les préfets, les présidents des comités préfectoraux, les chefs des services régionaux de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et les éleveurs, ont suivi le plan opérationnel de gestion de la transhumance 2018 et la concertation multi-acteurs pour une transhumance apaisée.

Le représentant du pouvoir central, Bakali Badibawu s'est réjoui de la tenue de cet atelier qui vise à mesurer les actions mises en œuvre durant la campagne 2017 et faire des propositions pour une paix durable entre les communautés rurales.

**Agou Sport de masse à Agou**

Le Lions Clubs International (LCI) section Lomé a organisé le 26 août 2017 un exercice physique et d'endurance sur le Pic d'Agou et fait don de matériel de fournitures scolaires à l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Agou Kébo-Dzighé de la commune de Gadzépé.

Cette activité sportive qui a été couplée d'une œuvre sociale est la troisième du genre à Agou Kébo-Dzighé. Ce programme s'inscrit dans le cadre des actions humanitaires inscrites dans agenda 2017-2018 de la LCI. Au nom des bénéficiaires, Togbui Kutumua VIII, le chef village a exprimé ses reconnaissances aux donateurs. Il a précisé que ce don permettra aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions.

Rassemblés par C. Amevor

...mais s'entendre enfin, sur ce qui peut nous sembler faisable politiquement dans les années à venir.

C'est peut-être l'occasion de le rappeler à nous tous, même à ceux qui semblent faire une confiance extrême aux mobilisations de rue pour prétendre régler des questions politiques d'urgence et de pertinence, que le lieu par excellence d'expression des idées en politique, reste et demeure l'hémicycle. C'est le lieu où, à défaut d'une majorité, se nouent toutes les alliances politiques possibles pour

faire passer des projets, des lois, etc. qui tiennent à cœur à son parti ou à l'alliance dans laquelle on peut choisir de se retrouver, indéfiniment ou de façon circonstancielle. C'est incontestable et c'est juste un rappel.

Toutes les forces politiques qui appellent à en découdre avec les institutions à travers des manifestations de rue, ne mesurent pas le pourrissement politique derrière. Et une situation qui ne rehausse guère l'image ni le fonctionnement d'un système démocratique. Une rue

mouvementée, incontrôlée, etc. ne relèvera jamais les défis des Réformes politiques, économiques, sociales...auxquels tous les Togolais aspirent. Une ascension de la mobilisation de la rue serait une régression regrettable.

Aucune victoire politique ne s'est jamais réalisée dans la rue, au contraire, une ubuesque victoire appellerait d'autres tentatives de victoires par la même voie et bonjour les dégâts.

Le vrai changement, les vraies réformes, etc. se trouvent toujours dans la fabrique des lois et des idées

politiques, que reste une Assemblée nationale et dans une certaine mesure au sein d'une chambre sénatoriale. C'est dans cette fabrique là que tout se fait et se défait, où tout se noue et se dénoue. UNIR est rentré dans l'arène, en riposte aux appels de la coalition de l'opposition et a démontré à suffisance qu'il reste un grand parti. Nous croyons qu'il est tant que les successions de manifestations de rue cèdent à l'expression des institutions et en l'occurrence de l'hémicycle.

Dieudonné Korolakina

## Polémique / Marche d'UNIR Pourquoi le Premier ministre était en droit d'y prendre le devant

Le premier Ministre Sélom Klassou a activement pris part à la gigantesque marche que son Parti Union pour la République (UNIR) a initiée à Lomé mardi dernier en réponse à l'appel à manifester de plusieurs partis d'opposition. Une erreur, selon certains observateurs. Tandis que d'autres voient en cette présence du Premier Ministre, au milieu de cette marée noire, de manifestants et sympathisants du parti majoritaire, un acte d'un doigté et d'un à-propos remarquables.

Veut-on demander au Premier Ministre de masquer son appartenance politique, au moment où les circonstances présentes de notre pays, depuis les événements du 19 août, exigent de la majorité présidentielle, de ne pas se résigner ? C'est une question de vie ou de mort pour le parti présidentiel. Et si jamais le parti UNIR perdait le pouvoir, le Premier Ministre perdrait de facto son poste.

Et il est évident, comme beaucoup le disent avec bon sens, que dans la configuration de notre régime semi-présidentiel ou semi-parlementaire, le Premier Ministre est chef de la majorité. Et si on doit objectivement demander au Chef de l'Etat, bien que patron de cette majorité, d'être au-dessus de la mêlée et d'incarner les besoins de tous les bords politiques - minorité comme majorité - on ne pourrait par contre, reprocher au Premier Ministre de prendre ouvertement partie dans un schéma politique partisan. Il incarne en effet le parti ou la coalition de partis au pouvoir. En premier chef, il est donc interpellé, sollicité et concerné par tout ce qui est organisé par son parti. Qu'il prenne le devant de manifestants

de la majorité, composée d'élus, de cadres, de militants, de sympathisants, etc. est politiquement et juridiquement correct. C'est le contraire qui aurait suscité toutes les interrogations.

Dans le cas d'espèce, Sélom Klassou a complètement raison d'être au premier rang des manifestants de son parti. Car garants de plusieurs institutions de la République qui se trouvent menacées, puisque les grondements de la rue veulent avoir raison de la force des institutions, il lui revient de manifester et de se manifester, pour dire haro sur ce danger qui nous guette tous.

Et pour réaffirmer les valeurs de dialogue, de fraternité, de solidarité, de paix, d'union et de cohésion, de stabilité que défendent aussi bien son parti que le gouvernement qu'il dirige, le Premier Ministre était tout à fait fondé d'être un acteur clé de la marche de son parti.

D'ailleurs ce ne sont pas des exemples qui manquent. Et on en tient quelques-uns des observateurs qui sont prolifiques sur le



Le premier ministre Sélom Klassou à la marche d'UNIR

sujet dans cette polémique. En mai 1990, François Mitterrand, alors président de la République française avait ainsi manifesté dans la rue contre le racisme et l'antisémitisme après la profanation du cimetière juif de Carpentras; En janvier 2015, François Hollande aussi

avait manifesté dans la rue au lendemain des attentats terroristes contre le journal Charlie Hebdo. Donc aux grands maux, les grands remèdes. Et l'exécutif est tout fondé de manifester pour une grande cause nationale.

D.K.

## Statut particulier des enseignants Le projet remis au Premier ministre Klassou

Le document final portant projet de statut particulier des enseignants issu des travaux du comité ad hoc a été remis le mardi 29 août dernier au Premier ministre, Komi Selom Klassou.

Les grands axes de ce projet de statut traitent de la professionnalisation du métier enseignant, de la formation continue, de l'éthique et de la déontologie ; de la carrière enseignante et de son évolution; des droits et avantages; des obligations et de la discipline ainsi que de la déconcentration.

En réceptionnant le

document, le Premier ministre Komi Selom Klassou a félicité le comité pour sa discipline et pour avoir respecté la feuille de route du gouvernement en adoptant notamment une démarche inclusive et participative qui a permis à tous les acteurs de l'éducation de contribuer au contenu du statut proposé au gouvernement.

De son côté, Adamah



Remise symbolique du projet de statut des enseignants au PM

Kankoué, président du comité de rédaction du statut particulier des enseignants fonctionnaires, les travaux de la cellule ont été alimentés par des contributions issues de larges consultations nationales avec les acteurs de l'éducation, à savoir, centrales et fédérations syndicales des enseignants, représentées ou non au cadre permanent de concertation (CPC), à l'instar de la Coordination des Syndicats des Enseignants du Togo (CSET), les responsables de parents d'élèves, les représentants des enseignants confessionnels catholiques et protestants.

TM

## Manifestations politiques du 19 août Des manifestants condamnés

Des tribunaux ont retenu le mardi dernier diverses peines contre des militants et sympathisants du parti togolais, le Parti National Panafricain (PNP), arrêtés les 19 et 20 août dernier dans le pays à la suite des manifestations émaillées d'incidents.

Les procès ont eu lieu à Lomé, la capitale, à Kara et à Atakpamé, deux villes de l'intérieur du pays. Les manifestants arrêtés ont été accusés de rébellion, dégradation, violences volontaires ou voies de fait.

Pour les jugements qui ont été prononcés à Lomé, la capitale du pays, 14 des 27 manifestants poursuivis ont été reconnus coupables. Ils ont été condamnés chacun à 12 mois de prison,

dont 7 avec sursis. En ce qui concerne le cas du secrétaire général du PNP, il a été condamné à 18 mois de prison, dont 9 avec sursis.

A Kara, sur les 9 militants du PNP qui ont comparu devant le tribunal, 7 ont été condamnés à 12 mois de prison dont neuf avec sursis. Quant aux deux autres accusés, ils ont été condamnés à 16 mois de prison dont 12 en sursis.

A Atakpamé, sur les 9 manifestants poursuivis, 7 autres ont été condamnés à une peine d'emprisonnement de soixante (60) mois fermes chacun pour des charges de rébellion, de destruction et de voies de fait conformément aux articles 498, 499 et 541 du code pénal. Deux autres ont été relaxés au bénéfice du doute.

Précisons qu'à Lomé les sentences prononcées contre les prévenus ne sont pas du goût du collège des avocats. Me Dodji Apévon a relevé que « Si les 27 personnes sont arrêtées

pour les mêmes faits, nous ne comprenons pas pourquoi certaines sont relâchées et d'autres condamnées ... La preuve matérielle de ce dont on les accuse n'a pas été établie ... ».

Rappelons que le ministre togolais de la Justice, Pius Agbétomey, a fait le point le 23 août dernier sur les procédures judiciaires engagées contre les 66 personnes interpellées dans le cadre des manifestations nationales organisées par le PNP. Les 66 personnes ont été arrêtées à Lomé, Anié, Sokodé et Kara.

CA



# International

## Kenya / Après présidentielle 2017 Espoir pour les recours du candidat Odinga

Alors que tout le monde croyait le recours sans issue de l'irréductible opposant Raila Odinga, la Cour suprême vient de permettre aux enquêteurs d'avoir accès aux serveurs de la Commission électorale, une démarche qui leur avait été refusée l'instance en charge des élections. Avec ce développement, une lueur d'espoir semble renaître pour les recours déposés par Odinga, défait quatre fois à la présidentielle au Kenya.

Pour les enquêteurs de l'opposition, il s'agit de prouver que les membres du Jubilee Party ont piraté le système de la commission électorale pour assurer à Uhuru Kenyatta un second mandat à la tête du Kenya, le 8 août dernier. Le parti d'Odinga épaulé par d'autres formations de l'opposition veulent grâce à cet accès s'assurer que l'ensemble des voix enregistrées dans les bureaux de vote ont été pris en compte par l'autorité électorale et comptabilisées.

L'arrêt de la Cour suprême a été teinté d'intransigeance face aux arguments de la commission qui évoquaient des problèmes de logistique et de fuseaux horaires, vu que les serveurs

en question se trouvent en Europe. Elle a, en effet, ordonné aux avocats de la défense de « communiquer avec leur client pour qu'il se conforme à l'ordonnance du tribunal, où que les serveurs se trouvent, même si vous devez les réveiller, vous devez faire respecter cet ordre ».

La décision de la Cour suprême semble être une petite victoire pour l'opposition qui a déposé auprès de cette même institution un recours en annulation des résultats et demandé l'organisation de nouvelles élections dans les 60 jours qui suivent. Avant d'espérer que la Cour tranche en faveur du candidat Odinga, les enquêteurs devront prouver les fraudes alléguées et ensuite



Raila Odinga

recueillir l'avis favorable des 7 juges du président élu Uhuru Kenyatta. qui composent la Cour suprême du Kenya de sorte à invalider la victoire

Alexandre Wémima

## Nigéria / Depuis son retour « Premier conseil des ministres » pour Buhari

Après une longue absence à la tête du pays, le président nigérian Muhammadu Buhari a signé son retour en Conseil des ministres hier mercredi 30 août 2017.

Son absence aura duré plus de 100 jours, voire plus, puisque depuis son retour le 19 août dernier, le président Buhari s'est retranché chez lui pour y travailler. Il n'avait pas assisté au conseil des ministres de la semaine dernière, ni à ceux précédents son départ, début mai. Ce qui a fait réagir des analystes qui estimaient qu'il n'était plus en mesure de continuer d'assurer ses fonctions à la tête du pays.

Après avoir rencontré l'équipe

nationale féminine de basket (D'Tigress), qui a remporté la coupe africaine de Basketball (FIBA Women's Afro Basket) au Mali dimanche dernier, l'ancien général de l'armée nigériane de 74 ans a présidé le conseil des ministres, le tout premier depuis plusieurs mois.

Pour rappel, Muhammadu Buhari avait quitté le Nigeria le 07 mai dernier pour Londres où il avait déjà passé deux mois en début d'année pour des raisons médicales. La



Muhammadu Buhari signant un document

nature du traitement n'a jamais été précisée. Les absences répétées et sans explications avaient suscité des vagues d'indignations et des mouvements des pro et anti Buhari qui réclamaient son retour au pays ou sa démission.

T.M.

## Cedeao / Adhésion du Maroc Verdict en décembre

L'adhésion du Maroc à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) sera confirmée en décembre, a annoncé mardi à Rabat un responsable de l'organisation ouest-africaine, à l'issue d'une rencontre avec le ministre marocain des Affaires étrangères.

"La démarche du Maroc pour son adhésion à la Cédéao est sur la bonne voie et va être confirmée (...) le 16 décembre prochain à Lomé", a déclaré le président de la Commission de la Cédéao Marcel Alain de Souza, cité par l'agence officielle MAP.

Les chefs d'Etat de cette organisation (15 pays) ont exprimé de "manière souveraine et en toute liberté" leur volonté d'inclure le Maroc à la Cédéao, et ce dans l'intérêt des deux parties, a affirmé le responsable.

Après son retour au sein de l'Union africaine (UA) début 2017, le Maroc s'était porté candidat pour devenir membre de la Cédéao, développant en conséquence une intense activité diplomatique en Afrique de l'Ouest pour y parvenir.

Les dirigeants ouest-africains avaient donné début juin leur accord de principe à la demande

du Maroc, promettant "d'examiner les implications de cette adhésion", et invitant le roi Mohammed VI au prochain sommet de la Cédéao en décembre au Togo.

L'adhésion du Maroc à la Cédéao devrait concerner notamment, "la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux", a ajouté M. de Souza.

Cette décision vient "couronner l'historique des relations qui ont toujours lié le Maroc, les pays d'Afrique de l'Ouest et la Cedeao", s'est félicité pour sa part le chef de la diplomatie marocaine Nasser Bourita.

"L'adhésion est une construction sui generis, il n'y a pas de manuel prêt à l'emploi, il faut faire preuve d'ingéniosité et de flexibilité en gardant en vue les objectifs", a poursuivi le responsable marocain.

AFP

## Sénégal - Mauritanie Le mouton de la réconciliation

Entre le Sénégal et la Mauritanie, deux pays qui ont du mal à s'entendre. Peut-être que le mouton de la tabaski sera une occasion pour la réconciliation.



Le mouton de la tabaski

Le ministre de l'Elevage et des Productions animales, Aminata Mbengue Ndiaye s'est rendue en Mauritanie et au Mali, dans la période du 10 au 16 août 2017. Une visite qui entre dans le cadre des préparatifs de la tabaski. C'était une occasion pour madame Aminata Mbengue Ndiaye de raffermir davantage les liens entre les deux pays et le Sénégal. Elle avait visité les marchés de la Mauritanie pour

mieux faciliter l'approvisionnement du marché sénégalais en moutons en provenance de ces pays frontaliers. La délégation sénégalaise « avait soumis aux opérateurs toutes les coordonnées utiles des services de l'Elevage pour qu'ils puissent les contacter en cas de besoin ». En conséquence, le mouton de la Tabaski sera une occasion aussi pour ces deux pays à se réconcilier davantage.

# Initiative & développement



## Assurance en milieu scolaire Le gouvernement prend 2 millions d'élèves en couverture sanitaire gratuite

Le gouvernement togolais conduira à partir de la rentrée scolaire 2017-2018, un programme de couverture sanitaire destiné à 2 millions d'élèves qui bénéficieront d'une prise en charge d'assurance gratuite incluant les risques de maladie et responsabilité civile. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui impulse une politique d'inclusion sociale, en vue de la mise en œuvre de cette initiative en faveur des populations vulnérables, a reçu hier mercredi, en audience les dirigeants des compagnies d'Assurance NSIA et OGAR, partenaires du projet.

Dénommée « School Assur », cette couverture permettra aux élèves des enseignements primaire et secondaire publics de pouvoir se soigner convenablement et de se prémunir des conséquences financières des maladies et des événements accidentels pouvant

survenir durant leur parcours scolaire. « Si nous rapportons le programme Assur School avec ce qui a été fait, le Togo va effectuer un saut qualitatif et approcher 40% de couverture de la population » a noté le ministre de la Santé, le professeur Moustapha

Mijiyawa. « School Assur » qui est un programme d'assurance gratuite offert par le Président de la République, est selon le Président Directeur Général (PDG) de NSIA M. Jean Kacou Dagou, un « projet qui n'a encore été vu nulle part dans les pays de la sous-région ouest-africaine ».

Il a expliqué au sortir de son audience que : « Le Chef de l'Etat nous a invité à le rencontrer pour parler du contrat du nouveau projet d'assurance que l'Etat a voulu mettre en place pour couvrir tous les élèves des écoles publiques du Togo ».

NSIA assurances et OGAR Assurances, qui sont les deux compagnies retenues, se sont engagées vis-à-vis du gouvernement à proposer des contrats à prix compétitifs aux jeunes assurés et à réagir avec efficacité lors de sinistres. Elles auront concrètement

pour mission, de mettre en place une couverture maladie et responsabilité civile en faveur des deux millions (2.000.000.000) d'élèves que compte le Togo. Un budget de 3,5 milliards de FCFA est prévu pour l'exécution de ce programme. Cette protection sociale permettra de garantir le paiement d'une indemnité en cas d'invalidité et le remboursement des frais médicaux dans la limite d'un plafond défini en cas d'accident de l'assuré.

« School Assur » va compléter les mesures qui visent le renforcement de la protection sociale au Togo. Ce projet rentre dans le cadre d'un processus d'inclusion et de développement initié depuis 2010 par le gouvernement togolais et destiné principalement à sortir une importante partie de la population de la pauvreté et de la précarité

TM

## Foire Adjafi Ouverture officielle par Victoire Tomégah-Dogbé

Les entrepreneurs ont commencé par exposer et les visiteurs ont accès au site d'exposition de la foire des jeunes entrepreneurs Adjafi depuis le vendredi 25 août dernier. L'ouverture officielle de la foire a été effectuée le lundi dernier par le ministre Victoire Tomégah Dogbé.



Coupe  
du ruban  
par les  
officiels

Le ministre du développement à la base, de l'artisanat et l'emploi des jeunes a ouvert officiellement la 6ème édition de la Foire Adjafi qui se poursuit jusqu'au 10 septembre prochain.

Axée sur le thème, « l'agro-industrie, un secteur à fort potentiel économique dans notre sous-région », Adjafi édition 2017 veut réfléchir et trouver des approches de solutions aux problématiques liées à l'agro-industrie.

200 000 visiteurs sont attendus à cette édition. Au programme, des expositions, des renforcements de capacité pour les jeunes entrepreneurs et des loisirs.

La foire Adjafi, c'est 18 jours d'exposition et foire, 167 stands juniors, 18 stands seniors, 15 stands VIP dans un chapiteau climatisé, 28 stands de restauration et un espace grand public de 18 000 places. « Pour nous, c'est une foire qui est en phase avec les orientations politiques de notre pays. Nous avons depuis un

temps mis l'accent sur l'auto-emploi, l'entrepreneuriat des jeunes en saisissant les opportunités que nous offre l'agriculture », a déclaré Mme Tomégah-Dogbé après l'ouverture de l'évènement.

« En termes de particularité, nous avons un programme dédié à l'apprentissage des jeunes étudiants et aux demandeurs d'emplois dénommé les Universités Adjafi. Le programme permet aux étudiants de faire un stage pratique sur la foire que ce soit en électricité, en production télé ou radio ou en communication événementiel », explique Maxime Minasseh, directeur de l'agence Maxkom, initiatrice de la foire.

Sont présents à cette foire, des exposants étrangers venus du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina-Faso, du Pakistan et de la France.

Rachid

## Transport aérien Ahadu Simachew, nouveau patron de la compagnie Asky

Changement de leadership à la compagnie de transport aérien Asky. Henok Teferra, directeur de cette compagnie depuis deux ans et demi cèdera sa place demain 1er septembre à M. Ahadu Simachew.

« Après deux ans et demi passé à la tête de la Direction générale d'ASKY, Monsieur Henok Teferra, quitte son poste pour raisons familiales à partir du 1er septembre 2017 », nous apprend la compagnie Asky à travers un communiqué rendu public le 28 août dernier.

« Durant ces deux années et demie, la compagnie a pu engranger des bénéfices, une première pour une compagnie aérienne basée en Afrique de l'Ouest et du Centre, et a réussi sa certification IOSA (IATA Operational Safety Audit), la référence en matière de sécurité aérienne. Monsieur Henok

le domaine de l'aérien dans des postes de direction ainsi que des responsabilités au niveau commercial et opérationnel. Le nouveau patron d'Asky désormais ancien Directeur-General de Malawian Airlines a auparavant servi en tant que Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Ethiopian Airlines.

ASKY est une compagnie aérienne panafricaine. Elle a été créée par les institutions régionales comme la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la Banque Ouest Africaine



Henok  
Teferra

Teferra reprendra ses fonctions au sein de la Direction d'Ethiopian Airlines », ajoute la compagnie par ailleurs.

Monsieur Teferra sera remplacé par Ahadu Simachew, cadre de haut niveau à Ethiopian Airlines avec plus de 22 ans d'expérience dans

de Développement (BOAD) et le groupe ECOBANK. Elle exploite actuellement une flotte de nouvelle génération composée de Boeing 737-800, Boeing 737-700 et Bombardier Dash Q-400 NG et dessert vingt-trois (23) villes dans dix-neuf (19) pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Rachid Zakari

## CEDEAO Le Maroc engagé pour l'adoption d'une monnaie unique

Le président de la Commission de la CEDEAO, Marcel De Souza, a annoncé, mardi 29 août 2017, à Rabat que le Maroc était disposé à adopter la future monnaie unique de la CEDEAO.

C'était lors d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita qui survient presque trois mois après l'accord de principe pour l'adhésion du Maroc à l'organisation sous régionale.

l'organisation ouest-africaine a déclaré que le roi Mohammed VI a indiqué dans une lettre que « le Maroc s'engage à l'adhésion à une monnaie unique le jour où elle sera adoptée par la CEDEAO ».

Toutefois, d'après Marcel De Souza, la mise en place de cette monnaie

unique devrait prendre une dizaine d'années.

Mais selon le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourita, cette rencontre avec la délégation de la CEDEAO s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de l'accord de principe pour l'adhésion du Maroc à l'organisation au mois de juin dernier à Monrovia.

La rencontre était aussi l'occasion

de discuter du reste du processus, jusqu'au sommet de Lomé car c'est dans la capitale togolaise que « l'accord de principe devrait être confirmé » en décembre prochain.

Le Maroc devra également adhérer à un schéma de libéralisation des échanges et au tarif extérieur commun de la CEDEAO qui compte 340 millions de consommateurs.

[www.financialafrik.com](http://www.financialafrik.com)

En effet, le responsable de



# Dossier

## Patronymes / Nom authentique

# Incidences sur le porteur ?

Les noms dans nos sociétés revêtent depuis belle lurette une importance pour celui ou celle qui les porte mais aussi un signe distinctif du milieu où il vient et parfois au-delà un repère. Seulement avec un peu d'attention, l'on peut se rendre compte que certains patronymes ou prénoms ont des sens circonstanciels à tel point qu'ils peuvent à tort ou à raison influencer la destinée de son porteur. D'où vient cette pratique et quelle portée revêt-elle ?

## Des patronymes, source de repère



Un bébé

Le nom que porte une personne peut indiquer l'influence culturelle que celle-ci a subie au contact d'une société étrangère. C'est ainsi que beaucoup de Togolais et au-delà beaucoup d'Africains portent aujourd'hui des noms (prénom + nom) qui marquent leur métissage avec la culture européenne, avec laquelle ils ont été en contact pendant seulement un siècle de colonisation. Les Africains portent actuellement trois catégories de noms.

La première catégorie comporte un prénom occidental et un nom de « famille » africain. La deuxième comprend les noms entièrement occidentaux (prénom et nom de famille), la troisième comprend entièrement les noms africains. Cette dernière qui de nos jours est la plus répandue a été pendant une période considérée comme sans importance, à cause d'une mode imposée de l'extérieur

caractériser par l'adoption des prénoms étrangers par la minorité occidentalisée.

Les convertis aux religions étrangère et qui sont en même temps porteurs de prénoms imposés par ces religions sont, d'après les déclarations des responsables religieux eux-mêmes moins nombreux que ceux qu'il reste à convertir. Pour justifier, en dehors de la religion, les prénoms qu'ils voulaient donner à leur sujet, les colonisateurs affirmaient que ces derniers manquaient vraiment de noms distinctifs et que de toute façon, les prénoms à consonance européennes sont plus simple et plus beaux ! En lisant Eugène Vroonen, spécialiste belge des « noms des personnes dans le monde », les racistes peuvent se réjouir que même dans le domaine des noms propres, l'infériorité du soit disant « primitif » est également « démontrée ».

## Avis des Togolais sur les patronymes et leurs incidences

Si le phonème d'attribution de noms authentiques perdue dans certaines communautés, Togomatin a promené son micro et a recueilli l'avis de personnes.

Pour Kossivi Tonator, éleveur de volailles de son état, il a déclaré que « Donner un nom à un enfant dépend des situations car l'on se fonde sur plusieurs choses. Certains critères

sont l'incarnation, de problèmes à la naissance et biens d'autres ».

Pour sa part, Joseph pense que « Pour donner un nom à un enfant il faut tout d'abord penser au devenir de ce dernier. Car certains noms ont des répercussions sur les enfants. Exemple un nom comme : Togneviadji peut rendre les porteurs amoureux du peu ».

De son côté, Ahorlu, a estimé que « plusieurs paramètres sont pris en compte dans l'attribution des noms. Tout d'abord il faut tenir compte de la famille au sein de laquelle est assorti cet enfant, son rang dans la

ligné... »

Quant à Awudza, un vieil homme croyant traditionnel, il a mis en avant qu'il faut considérer si des aînés de la famille sont tous décédés. Si tel en est le cas, des noms comme Kumedzina, Kokoli, Yodokon, Koutorglo et bien d'autres portants le radical "Ku" s'imposent. Pour sa part Soutondé croit savoir qu'« Attribuer un nom à un enfant nécessite un choix judicieux. Il ne faut pas seulement se focaliser sur des critères primitifs. Il faut consulter les ancêtres pour savoir la raison de l'arrivée dans le monde car donner un nom sans cerner le sens met le porteur en danger ».

## Prénoms africains : l'originalité ashanti

Un prénom est souvent donné en fonction du jour de naissance et de la place dans la famille. Pour les héritiers du royaume ashanti, le choix du prénom est souvent influencé par le jour de naissance. Il l'est également par l'ordre d'arrivée de

l'enfant dans la famille. Aujourd'hui, cette pratique traditionnelle n'a pas perdu de sa vigueur au Togo, au Bénin et évidemment au Ghana. A quoi correspond cette pratique familiale et quelle est sa portée ? Zoom !

## Attribution du nom



Le nom que doit porter une personne toute sa vie mérite une bonne réflexion avant d'être choisi. Des noms de jours de la semaine, de la chronologie dans la naissance, des noms qui magnifient Dieu, des noms de proverbes, tant de critères d'attribution de noms.

Des parents à la naissance de leurs enfants ne se donnent pas la peine de réfléchir au nom à donner à leurs enfants. Ils regardent simplement le calendrier et piquent le nom du jour et l'attribue à l'enfant. Une anecdote populaire raconte qu'un père est arrivé à donner le prénom Fet-Nat (abréviation de Fête Nationale du Togo correspondant au 27 Avril) à son enfant.

"Cela me paraît bizarre. Quand je dis à quelqu'un que je m'appelle

Koudjo il me demande : et ton nom de baptême ; je réponds alors : je n'en ai pas. Et il me trouve étrange, mais je ne comprends rien, ce nom n'a rien de mal et je le préfère à un autre", nous raconte un jeune homme.

Souvent, les porteurs des noms importés n'ont pas d'arguments solides pour expliquer les noms. "Je disais à tout le monde que je m'appelle Didier jusqu'au jour où un camarade français m'a posé cette question : vous n'avez pas de nom chez vous ? Comme Mamadou, Fofana etc. ? Je n'avais pas de réponse très convaincante à lui donner", raconte un professeur d'université, spécialisé dans la recherche étymologique des noms.

TM

Pub

tm



# LeadershipDay

SOFT SKILLS PERSONAL LEADERSHIP  
BRANDING

Animé par  
**HANANE ANOUA**

**INSPIRER &  
TRANSFORMER**

Lomé | **ONOMO** | 02 Septembre 2017 | 9 H 00

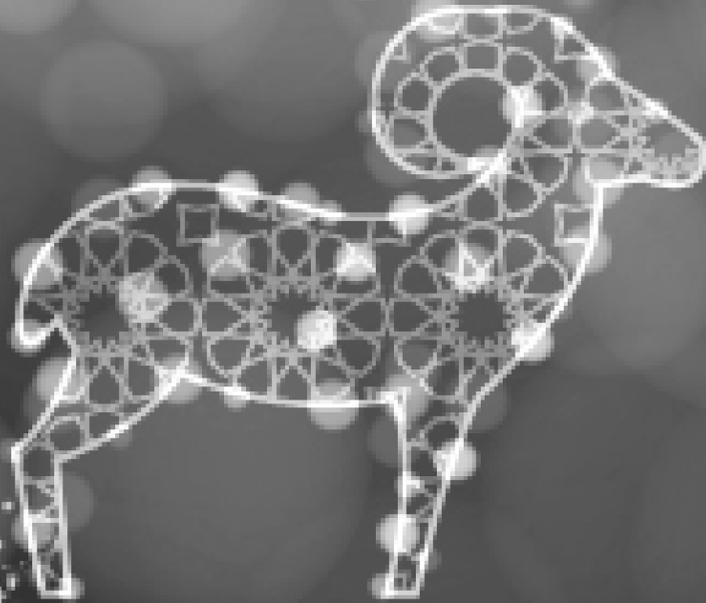
 +228 98 09 00 00 | [leadershipday.tg](http://leadershipday.tg)



# Pub



Bonne Fête  
de Tabaski



maxAfrica

Moov Tabaski

# Fêtez, Partagez, Profitez !

Bonne fête à tous les musulmans.

[www.moov.tg](http://www.moov.tg) | Service clients : 777 (gratuit) | [f moovtogoofficiel](https://www.facebook.com/moovtogoofficiel) | [i moovtogoofficiel](https://www.instagram.com/moovtogoofficiel)

## Infrastructures

## La salle de spectacle de Lomé à rénover

Les acteurs du monde culturel au Togo seront bientôt à l'abri de problèmes de salle de spectacles pour leurs manifestations. En vue de concrétiser ce projet, un accord de financement a été signé le 28 août dernier entre le Togo et l'Union Européenne (UE) pour la rénovation de la salle de spectacle de Lomé.

Le financement est d'un coût total de 300.000 Euros, soit 200 millions de F Cfa. Il est destiné à la réhabilitation du bâtiment abritant la salle de spectacles du ministère de la culture. L'accord a été signé entre le ministre de la culture Guy Lorenzo et l'ambassadeur sortant de l'UE, Nicolas Berlanga Martinez. L'objectif principal est de faire de ce bâtiment un auditorium pour booster les initiatives artistiques et culturelles au Togo.

L'édifice à rénover est un bâtiment à trois niveaux relié verticalement par une cage d'escalier en béton couronné par un édicule. Avec une capacité

de 150 places au moins, ce bâtiment sera ouvert aux spectacles et aux conférences une fois réhabilité. Elle aura et sera dotée d'un équipement en son et en lumière moderne.

Selon Berlanga Martinez, l'UE soutient fermement ces valeurs qui hissent les Etats à des places de choix. Il a aussi salué les bonnes relations de coopération entre les deux nations. Pour lui, cet appui s'explique par le fait que la culture n'est pas seulement un moteur de développement et un vecteur de cohésion sociale, mais aussi un terrain favorable au tourisme.

Quant au ministre Lorenzo, il a



Berlanga Martinez et Guy Lorenzo

adressé ses vifs remerciements à la délégation de l'UE au Togo pour son attachement aux valeurs culturelles.

TM

## Pour promouvoir la paix

## Fally Ipupa et plusieurs célébrités en concert demain vendredi à Lomé

Un concert dédié à la « paix, à l'unité nationale et à la démocratie togolaise » est prévu pour ce vendredi 1er Septembre à Lomé.

Le concert qui est placé sous le thème « Touche pas à ma paix » est organisé par l'Association Artistes pour la paix (ZAP) et a pour objectif la consolidation du pacifisme, le renforcement de l'unité nationale et de la démocratie.

Des artistes togolais et africains sont annoncés à ce rendez-vous. Ils sont entre autres le groupe Toofan de Master Just et de Barrabas du Togo; le Groupe ivoirien Révolution; l'afro-rappeur camerounais

Mink's; le Congolais Fally Ipupa, le duo de choc Almok & Sessimé; la togolaise Zeynab et Cécile Meba pour la touche gospel traditionnel.

Afin de donner un cachet particulier à ce concert, la population de Lomé et celles de ses environs sont invitées à faire le déplacement du stade de Kégué pour le concert gratuit qui débute le vendredi à 15 heures.

TM



Le duo Toofan en prestation

# TOTO PATRICK

REMY TRESOR DISCOTHEQUE



**LANCEMENT NOUVEL ALBUM**

Dimanche 03 | A partir de 15 Heures  
Septembre 2017 | au Grand rex

ENTREE LIBRE SUR INVITATION

GRAND REX | ANTOINE | ZOLA | FAC | PLS | MGC | GEFEST

## Lire

« ...Au cimetière, les ronces et les herbes rampaient autour de la tombe de mon père, s'accrochaient à nos vêtements et égratignaient les jambes nues des femmes. La tombe n'avait pas été entretenue depuis longtemps. Honte ! Chacun se mit donc à arracher la broussaille sur son passage et on étouffait dans la gorge les cris qui faisaient monter les griffures des sissongos et des cram-crams. Quelques larmes, mêlées aux rires de circonstance, furent écrasées. On pleurait ou riait indistinctement. Cette alternance faisait partie de nos rites. Un tel comportement, en apparence contradictoire, ai-je besoin de les signaler, était courant. Les rires ne venaient pas par diversion, ils atténuaient les douleurs, permettait de prendre de la distance avec les pesanteurs du jour et du lieu. D'ailleurs, Syracuse, transpirant, nous demanda, avant que grand-père Mozes n'eût parlé, de tout faire pour conserver l'esprit de la cérémonie de Mitouba. Il dit :

« Karl nous regarde. C'est pas la peine de lui présenter des visages tristes. Soyons fidèles à sa gaieté. »

Personne n'osa le contredire. Bakio approuva et marmonna dans sa barbe deux ou trois mots adressés au défunt. Ichar se signa ; la tête basse, les mains derrière le dos, il semblait un peu plus tassé. « Pardon mon ami d'avoir tout dit à ton fils... » Etait-ce bien ce qu'il murmurait ? Je ne fis pas attention à lui. Je considérais que son sort était réglé. Maninga versa force larmes. « Celle-là alors ! Persifla ma grand-mère. Il lui manque toujours ! »

Nous avons apporté de la nourriture, des gâteaux de pistache, des poissons braisés, des gâteaux d'arachide et de chenilles de palmier. Tous ces mets furent goûtés par chacun d'entre nous puis répandus autour de la tombe. Nous laissâmes aussi quelques offrandes : des Kolas, une bouteille de Kiravi, ouverte, le Vieux Papa étant épuisé à cause d'une grève au port de Douala, une cravache et deux cornes de zébu. La cérémonie fut brève. Kamga s'était montré plus entreprenant cette fois-ci, et des mots que Karl Ebodé eût sans nul doute appréciés sortirent de sa bouche :

« Ami, tu peux dormir sur tes deux oreilles ! Toi qui es désormais souffle et feuille et kapokier insensible à la bourrasque ! Toi, orange de toutes les soifs, observe la mère, Magrita, devenue calme, et le fils, Eugène, digne successeur de son père ! Il a tout rafistolé depuis Mitouba ! Magrita a reçu la dot. Tout a été conforme à ta volonté ! Suis maintenant ta route en continuant simplement à jouer des tours à ceux que tu croiseras là-bas... »

Extrait de *La divine colère* de EUGENE EBODE. Continents noirs Gallimard. Pp 28 à 29



# Sports

## Stage des Eperviers au Maroc Bébou et Nyavedji absents pour le match contre le Niger?

A la veille du match amical du Togo contre le Niger dans le cadre de la journée FIFA, le groupe de Claude Leroy ne s'affiche pas au complet. Deux joueurs n'ont pas participé à la dernière séance d'entraînement des Eperviers du Togo.



Les Eperviers lors d'une séance d'entraînement

« Fin de la seconde séance d'entraînement avec un groupe presque au complet. Il ne manque plus que Ihlas Bebou et Nyavedji Elom » a indiqué le media officer de la sélection, Augustin Amega

« Le premier est sur le point de changer de Club et attend de signer avant de rejoindre le groupe. Le second arrive ce soir après son test à Nancy » a-t-il poursuivi.  
Emmanuel Adebayor, Matthieu

Dossevi, Douhadji Yaovi Joseph et les autres sont tous présents. Le match se dispute au Grand stade d'Agadir sous le coup de 19 heures, TU.

Les Eperviers livreront un autre match test contre le Malawi le 4 septembre prochain toujours en amical pour se mettre en jambe avant la réception des Ecureuils du Bénin à Lomé dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2019 qui aura lieu au Cameroun.

radiosportfm.com

## Boxe FETOBEXE, nouveau président, nouvelle vision

Après l'élection de Toto Tossilimi comme président de la Fédération togolaise de boxe (FETOBEXE), il y'a quelques jours, peut-on considéré comme enterré, les crises qui ont secoué cette institution et ce sport au Togo ? Rien n'est sûr, mais ce dont l'on est certain, c'est la volonté du nouveau patron de la FETOBEXE, d'œuvrer pour « relever » ce sport.



Aulas-gratuitas-de-Boxe

Après sa prise de fonction mardi dernier, Toto Tossilimi revient dans une interview avec notre confrère sport fm sur sa vision et son programme pour le développement de la boxe togolaise. Selon le nouveau président, la boxe togolaise est à l'agonie. Toutefois,

selon lui, le reste de son équipe et les autres acteurs vont s'employer à le guérir et à lui donner un nouveau souffle. Pour ce faire, M. Tossilimi veut relancer rapidement la discipline en créant plus de compétitions et en dotant l'instance en charge du pugilat de moyens financiers et matériels.

Mais avant, il compte d'abord réaliser « les états généraux de la boxe » qui rassemblent « tous les acteurs de Lomé à Cinkassé avec l'appui du ministère et l'appui des sponsors ».

« Les acteurs du noble art croient beaucoup en lui pour relever une discipline sportive gangrenée par des problèmes de personnes et de gestion jugée approximative voire opaque de l'instance », notent notre confrère icilome.com par ailleurs.

Rachidou Zakari

## Afrobasket dames 2017 Le Nigéria champion !

L'équipe féminine nigérienne de basketball s'offre le trophée de l'Afrobasket 2017 fin semaine dernière en s'imposant face au Sénégal 65-48.

Dans cette finale, le Sénégal n'aura existé qu'un quart-temps. Le premier où sous l'impulsion d'Astou Traoré, meilleure marqueuse du match avec 17 points, les Lionnes l'emportent 18-12. Puis le Nigéria prend le contrôle du match avec un cinglant 21-10 au deuxième quart-temps (33-28 à la pause). Invincues durant tout le tournoi, les D'Tigress ont une nouvelle fois pu

compter sur Osaretin Akhator (13 points). 15-7 dans le 3<sup>e</sup> quart-temps puis 17-13 dans le dernier acte pour soulever le trophée continental pour la 3<sup>e</sup> fois de son histoire. En matchs pour la 3<sup>e</sup> place, le Mali domine le Mozambique 75-52. Astou Traoré élue MVP À 36 ANS Malgré l'âge, Astou Traoré est toujours aussi performante. La Sénégalaise a été désignée MVP de

## France Retour du Togolais Serge Gakpé en Ligue 1

Après plusieurs journées peu fructueuses en ligue italienne plus précisément au Genoa FC l'international togolais Serge Gakpé rejoint la formation d'Amiens en ligue française.

Le club Amiens SC pour l'avant-dernier jour du mercato, s'offre un habitué de la Ligue 1. Il s'agit de Serge Gakpé, ancien international togolais qui a pris sa retraite internationale en février 2017.

Formé à Monaco, passé à Nantes et l'un des artisans de la remontée des Canaris en Ligue 1 en 2012-2013, Serge Gakpé possède à 30 ans un bon CV en Ligue 1. A savoir 8 saisons, 160 matches et 20 buts. Une expérience dont pourra profiter le club promu, à la recherche d'éléments offensifs pour ce mercato. L'Amiens SC s'est aussi déclaré prêt à recruter Lasina Traoré de l'AS Monaco et Didier Digard du club espagnol Betis Séville. Les négociations sont encore en cours avec les deux clubs respectifs. Le Togolais, qui évolue actuellement



Serge Gakpé

au Genoa en Italie, à passer sa visite médicale hier mercredi 30 août. Et pour le moment le togolais doit encore résilier le contrat qui le lie au club italien pour finaliser son transfert.

Dieudonné Djedi (stagiaire)

## Athlétisme Bourses à de jeunes athlètes togolais

Le ministère en charge du sport au Togo avec l'appui technique et financier de la Conférence de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES) a octroyé des bourses d'étude aux jeunes athlètes togolais le 28 août dernier à Lomé.



Remise symbolique d'un chèque

Ils sont au total huit jeunes athlètes à être retenus pour bénéficier de cette aide de la CONFEJES. Elle n'a pas négligé la question de parité et a donc choisi 4 bénéficiaires de chaque genre.

Ce geste est l'aboutissement d'un processus d'étude de dossiers de ces athlètes et de leur choix se basant sur le critère de performance aussi bien du côté scolaire que de celui sportif. Les bourses qui leur sont destinées permettront de donner un coup de

pousse à leurs études. Le ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique, M. Guy Madjé Lorenzo, tout en félicitant les jeunes bénéficiaires les a exhortés à fournir de bons résultats non seulement à l'école mais également au sport afin de maintenir cette bourse. Cette bourse est mensuelle et s'élève à 20 mille (20 000) F CFA par individu.

Dieudonné Djedi (stagiaire)



Les nigériennes célébrant leur victoire

l'Afrobasket dames 2017 qui vient de s'achever à Bamako au Mali. Déchue du titre de championne d'Afrique par le Nigéria, la joueuse peut se

contenter de ce trophée. Avec des moyennes de 21.6 points, 5.6 rebonds, 2.3 balles récupérées et 1.3 assists par match sur l'ensemble de la compétition continentale biennale à 12 nations, Traoré est logiquement couronnée Meilleure joueuse. Elle a également terminé meilleure marqueuse de la compétition avec un total de 173 points, terminant sept des huit rencontres jouées par le Sénégal comme la plus prolifique de son équipe.

Dans le 5 majeurs du tournoi, outre Traoré, on retrouve Naignouma Coulibaly (MLI), Leïa Dongue (MOZ), Evelyn Akhator (NGR) et Italee Lucas (ANG).

www.africatopsport.com

# Reportages



## Processus d'adhésion du Togo au programme MCA La coordination du MCA-Togo éclaire les patrons de presse

Les responsables de la cellule de coordination du Millenium Challenge Account Togo (MCA-Togo) ont rencontré lundi dernier les patrons des organes de presse sur le processus ayant conduit le Togo à l'éligibilité MCA et à atteindre en 2016 l'étape du Threshold. Cette rencontre organisée en partenariat avec l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), a été ouverte par le ministre de la communication, Guy Madjé-Lorenzo en présence du coordinateur MCA-Togo, le ministre Stanislas Baba et du président de l'OTM, Aimé Ekpé.

Ils étaient une soixantaine de patrons de presse à avoir suivi les communications inscrites à l'agenda de cette rencontre notamment : « L'approche stratégique de dialogue entre les acteurs, pour une garantie de la liberté de la presse au Togo », « Le suivi des indicateurs : priorisation, perspectives et actions impliquant les

patrons de presse », « La présentation du MCC, MCA, critères d'éligibilité, indicateurs et carte de scores » et « le point sur le processus de formulation du programme Threshold pour le Togo ».

En ouvrant les travaux, le ministre de la communication Guy Madjé Lorenzo

s'est réjoui de l'initiative du MCA-Togo et de l'OTM. Il a ensuite lancé un appel aux journalistes à être d'« excellents partenaires » du Togo dans le processus devant conduire le pays à arracher le programme Compact. « L'apport des médias et des patrons de presse est important dans la poursuite de ce processus », a fait savoir le ministre de la communication. Guy Madjé Lorenzo a conclu ses propos en exhortant les participants à travailler avec la Cellule MCA-Togo afin de disposer de plus amples informations sur le processus.

Notons que le Togo a été déclaré éligible au Threshold en 2016 et

va bénéficier de plus de 33 millions de dollars US pour ses projets de développement. Actuellement, le gouvernement a dans sa ligne de myrthe l'atteinte du programme Seuil. Pour y parvenir, les autorités togolaises se sont engagées dans une série de réformes économiques et politiques majeures qui permettront de valider 12 indicateurs sur 20 en novembre prochain à l'occasion de la publication de la carte des scores de 2017.

TM

### Education / social

## La fondation Nana Anè XV « intronise » les meilleurs aux examens nationaux

Les lauréats aux examens nationaux ainsi que les meilleurs élèves de la préfecture des Lacs ont été primés le mercredi 23 août dernier par la Fondation Nana Anè XV lors de la troisième édition du Programme « Récompense du Savoir ». C'était au cours d'une cérémonie sous l'égide de sa Majesté Nana Anè Ohiniko Quam Dessou XV et en présence de plusieurs personnalités telles le président de l'Union des chefs traditionnels du Togo, Ewefia Agboli Agokoli IV, le secrétaire général de la présidence, Daté Tèvi-Bénissan, et le représentant du Prof. Dodji Kokoroko, parrain des lauréats de la présente édition.

Pour le compte de cette année scolaire 2016-2017, deux catégories de prix ont été décernés. La première est allée aux premiers aux examens nationaux à savoir : Gnagnon Kossi du Lycée Scientifique de Lomé avec une moyenne de 18, 20/20 au BAC II, Katarou Komla de Kouvé avec une moyenne de 18, 89/20 au Bac I et Mlle Souleymane Ichane de Sokodé avec 19, 69/20 au BEPC. Ils ont bénéficié d'un ordinateur portable, d'enveloppes d'un montant respectif de 200.000, 100.000 et 50.000 F CFA, de livres, d'ensemble géométrique et d'une attestation de félicitations de la FNA XV.

La deuxième catégorie a consisté à récompenser 151 lauréats de 140 établissements scolaires des trois degrés d'enseignement des Lacs dont six meilleurs élèves des classes de CM2 à l'examen du CEPD ; au niveau des CEG et des lycées, trois prix ont été décernés aux meilleurs élèves ayant obtenu une moyenne minimale de 14/20.

Ainsi, 22 prix en français, 36 en anglais, 33 en mathématiques, 32 en sciences physiques, 6 en Sciences de Vie et de la Terre, 1 en philosophie ; 9 des moyennes annuelles les plus

fortes, des classes de 6e en Terminale, ont été décernés. Ils sont composés de cahiers, de kits de géométrie, de livres didactiques, de romans et de règles.

Il faut dire que cette célébration du savoir a connu quelques innovations cette année, avec la remise de prix aux parents ou tuteurs des lauréats ainsi que des enveloppes aux premiers des lauréats de chaque discipline; Et le choix du Prof. Dodji Kokoroko, le président l'Université de Lomé, comme parrain des lauréats, histoire de les inciter depuis la base à viser haut dans les études.

Outre les récompenses en fin d'année scolaire, la Fondation Nana Anè XV œuvre pour la mise en place de meilleures conditions d'apprentissage et pour la promotion de l'excellence en milieu scolaire. Ainsi, durant l'année 2016 - 2017 qui s'est achevée, après la rénovation et la construction de nombreuses salles de classe, l'installation d'infrastructures et d'équipements nécessaires ainsi que diverses autres actions, l'ensemble pour conforter les autres programmes dont celui des bourses et aides scolaires et la



Sa Majesté Nana Anè remettant un lot à un lauréat

Récompense du Savoir en fin d'année scolaire, la Fondation s'est investie à doter de 2000 tables-bancs 63 établissements, des trois niveaux d'enseignements, répartis dans huit cantons de la Préfecture des Lacs. Ces équipements ont été réalisés à 90% sur fonds propres de la Fondation. Une occasion pour remercier encore Monsieur l'Ambassadeur de Chine. Ces actions du Roi des Mina, Nana Anè Ohiniko Quam Dessou XV à travers sa fondation ont été saluées par le président de la délégation spéciale de la commune d'Aného, Patrice Ayayi Ayivi, le premier vice-président de l'Université de Lomé, Batawila Komla, représentant le Prof. Kokoroko, le représentant du ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle,

Laré Lardja, et le porte-parole des récipiendaires, Ouro-Agoro Safoat.

Ces œuvres ne sont qu'un adjuvant aux efforts du gouvernement en vue de la promotion de l'éducation et en matière de santé, de culture et développement. Prenant la parole au nom de Nana Anè Ohiniko Quam Dessou XV, M. Sodji Valentin, a exhorté les élèves de la préfecture des Lacs à plus d'ardeur en insistant sur le mode opératoire de ces réponses du Savoir. La secrétaire générale de la FNA XV, Mme Nousoukpoé-Kponton Magui, a émis le vœu de compter désormais dans le lot des lauréats aux futurs examens, les candidats des Lacs, en les invitant à se réveiller de leur torpeur.

TM

### Medias

## La HAAC échange avec les médias officiels

La Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) a organisé hier mercredi 30 Août à Lomé une séance de travail avec les responsables des médias d'Etat ou officiels.

Par cette séance de travail, la HAAC entend faire un diagnostic avec Togo Presse, Radio Lomé, Radio Kara, ATOP, TVT et les radios rurales.

Dans son mot introductif, le président de la HAAC, M. Pitang Tchalla a inscrit la rencontre dans le cadre du fonctionnement de ces organes et plus précisément du respect de la déontologie en matière d'information, de communication

et de l'accès équitable des partis politiques et des associations aux moyens officiels d'information et de communication.

La HAAC a une mission de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse et des autres moyens de communication de masse. Elle veille au respect de la déontologie en matière d'information, de communication et l'accès équitable



Pitang Tchalla, Directeur de la Haac

des partis politiques et des associations aux moyens officiels d'information et de communication. Elle mène cette mission sur la base de

l'article 130 du code de la presse de 1992.

Justin A.

Bonne fête de Tabaski

A vos côtés pour célébrer  
la fête de l'Aïd El Kébir



[www.banqueatlantique.net](http://www.banqueatlantique.net)

GRUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE